

## **Une réunion s'est déroulée le 25 juillet à la Bibliothèque nationale rassemblant l'Intersyndicale BnF (CGT-CFDT-CFTC-FSU-Sud) et le collectif de la BnF "BAS en lutte".**

### **A la suite de ces échanges, la CGT-BnF :**

- soutient la mobilisation des collègues BAS qui se construit au travers de la pétition intersyndicale (déjà plus de 1000 signatures) et la création de collectifs de BAS. En cela, la CGT BnF s'inscrit dans la continuité de son combat contre la réforme statutaire de la catégorie B. Depuis 2 ans, en effet, nous oeuvrons pour créer une mobilisation d'ampleur des personnels, seule capable à nos yeux de faire entendre les revendications des BAS devant la surdité de l'administration. Elle rappelle que l'Intersyndicale des bibliothèques, dont elle fait partie, s'est mobilisée contre la fusion des corps AB-BAS, le reclassement injuste des ex-BAS et maintenant contre la nature scandaleuse des examens professionnels.

La signature de deux pétitions a été un franc succès et même si les appels à rassemblements des collègues des bibliothèques d'Île-de-France devant le Ministère ont été des échecs, le travail entrepris doit se poursuivre sans division des personnels et dans l'intérêt de tous.

- s'oppose au boycott des examens professionnels car cela ne fera pas changer la nature scandaleuse des épreuves et ne fera pas ajourner les examens. Une action de type blocage d'un seul centre d'examen ne provoque pas une annulation nationale mais oblige les candidats de ce centre à se représenter

- indique que des recours en justice ont été envisagés sur plusieurs aspects et abandonnés car, selon les conseillers juridiques que nous avons consultés, ces recours ne nous permettront pas d'obtenir gain de cause.

- continue avec l'Intersyndicale des bibliothèques à porter les revendications urgentes suivantes:  
1) reprise des négociations pour l'augmentation significative du nombre de postes offerts aux concours internes de catégorie B et de bibliothécaires ainsi que les taux de promotion.  
2) abrogation de l'arrêté du 1er février 2012 portant sur les épreuves des examens professionnels de BAS classe supérieure et classe exceptionnelle et ouverture des négociations sur la nature des épreuves, le nombre de postes ouverts...

Or, le bilan de deux ans de lutte est plutôt mince. Les représentants des personnels et les organisations syndicales mais aussi les BAS doivent s'interroger sur cet échec. Les raisons sont, d'après nous : le manque de pugnacité de l'Intersyndicale nationale, mais aussi la faible mobilisation des BAS lors de rencontres décisives. La CGT BnF rappelle aux personnels que l'étendue de leurs mécontentements ne peut plus se contenter d'une signature de pétitions, même massive, mais qu'elle demande une mobilisation plus significative et active. Sans ce soutien d'ampleur, il sera difficile aux représentants des personnels de défendre devant l'administration les revendications des BAS.

- enfin la CGT BnF a proposé que soit organisée une Assemblée générale des personnels d'Île-de-France à la rentrée pour faire un point de la mobilisation et des actions à mener. Cela a été retenu. La CGT BnF a également proposé, si le nombre de personnes est suffisant lors de l'AG, d'organiser rapidement une manifestation devant le Ministère et d'occuper symboliquement une grande bibliothèque parisienne.

**Assemblée générale des BAS d'Île de France, rdv à la BnF (site François Mitterrand) le jeudi 6 septembre 2012 à 17h00.**

**La CGT-BnF**